

Pour les divers mouvements et autres sympathisants :
État d'urgence – info@etatdurgence.ch
Chemin des Mouettes 14
1007 Lausanne

Ville de Lausanne
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
Case postale 6904
1002 Lausanne

Lausanne, le 15 avril 2024

Concerne : votre réf. IdAff 424460

Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères Municipales, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Dans le cadre de nos demandes de mise à disposition de locaux, nous vous adressons cette lettre non sans un sentiment profond de déception et de frustration quant à l'évidente non-implication de la commune de Lausanne dans le soutien actif aux divers mouvements en faveur du climat et, plus généralement, de l'environnement.

Malgré nos multiples sollicitations et nos efforts pour collaborer avec la Ville, nous avons été confronté-e-s à un silence assourdissant de votre part. Nos demandes répétées pour une rencontre sont restées sans réponse.

En effet, dès notre premier courrier, vous avez choisi de transmettre cette demande à la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA) plutôt que d'y faire écho.

La direction de la LEA, nous a renvoyé vers le Délégué à la Jeunesse de la direction "Enfance, jeunesse et quartier de la ville de Lausanne" et vers la FASL, une fondation privée... (?)

De plus, malgré vos engagements pris lors des Assises pour le climat de 2022 - *vous y exprimiez votre volonté de connaître nos besoins pour poursuivre notre engagement* -, nous constatons avec déception que rien n'a été fait. Ainsi, la collaboration avec les citoyens et les mouvements militants reste pour ainsi dire inexistante.

Ces divers points nous laissent perplexes quant à votre réelle volonté de collaborer avec nous.

Alors que la Ville de Lausanne bénéficie de notre engagement, rappelons ces quelques points:

- Les mouvements pour le climat ont joué un rôle crucial en tant que lanceurs d'alerte.
- Les actions de désobéissance civile ont été essentielles pour attirer l'attention sur la crise climatique et mobiliser la population en faveur de mesures significatives. Actions qui, relayées par la presse, ont contribué de manière forte à une prise de conscience.

La mobilisation citoyenne est indispensable pour préparer la population à accepter des mesures contraignantes en matière de lutte contre le dérèglement climatique et autres périls environnementaux.

La répression intense exercée par la Ville de Lausanne à l'encontre des mouvements pour le climat a entravé une approche constructive en matière d'information sur l'urgence climatique auprès du public. Ceci malgré les recommandations au droit de manifester, de la liberté de réunion pacifique et de la liberté d'expression qui sont inscrites dans plusieurs textes cadres des droits humains, édictés par la CEDH et l'ONU (1).

De plus, en préambule d'un long rapport des Nations Unies publié le 28 février 2024, cinq rapporteurs spéciaux de l'ONU ont relayé leur inquiétude aux autorités fédérales après des poursuites en 2020 et 2021 contre des activistes climatiques. Ces personnes avaient été arrêtées lors de rassemblements non autorisés (2).

Compte tenu des données factuelles dont nous disposons et des multiples alertes émises par les scientifiques, il est grand temps que vous preniez les mesures qui s'imposent pour lutter contre le dérèglement climatique et protéger notre environnement. Un audit de l'EPFL (3) réalisé à la demande du Conseil d'Etat vaudois précise, au reste, les mesures à prendre sans tarder. Celles qui concernent en particulier la Ville sont accessibles sur le site objectifclimat.ch qui regroupe trente associations (4).

À cette fin, nous apportons une aide précieuse en matière de communication et d'encouragement à la population afin de promouvoir l'adoption de mesures plus radicales.

C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'obtenir une maison dédiée, telle que décrite dans nos courriers précédents. Nous réitérons notre demande de rencontre avec la Municipalité.

Pour terminer, en toute transparence, nous tenons à vous informer que nous envisageons de rendre publique cette correspondance par le biais d'un communiqué de presse. Ceci en sorte de souligner les positions antagonistes entre la Ville et les mouvements pour le climat.

En vous priant d'agréer, Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères Municipales, Messieurs les Conseillers Municipaux, nos meilleures salutations.

État d'urgence pour les divers mouvements signataires et autres sympathisants,
Brigitte Nicod, Isabelle Gimenez, Jil Silberstein, André Balestrini pour etatdurgence.ch



Note 1



Note 2



Note 3



Note 4

Notes

1. *Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), DUDH et Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme de l'ONU.*
2. <https://unece.org/climate-change/press/un-special-rapporteur-environmental-defenders-under-aarhus-convention-releases>
3. <https://objectifclimat.ch/resume-audit-epfl/>
4. <https://objectifclimat.ch/nos-revendications/lausanne/>